

Accompagner les personnes pendant la procédure de surendettement

REF : DB06



Contexte

Dans le cadre des difficultés budgétaires rencontrées par les ménages, les travailleurs sociaux font face à des situations d'accompagnement vers et durant une procédure de surendettement avec la nécessité de l'engagement des familles dans la résolution de leur problème d'endettement.

Cette formation permettra la maîtrise et l'approfondissement de la procédure de surendettement et favorisera le repérage de leviers et postures des intervenants dans le cadre de l'accompagnement.

Objectifs de la formation

- Connaître la procédure de surendettement et les dernières réglementations,
- Savoir analyser et évaluer la situation personnelle et juridique des personnes en situation de surendettement,
- Disposer de repères pour recueillir l'adhésion de la personne et son investissement dans le traitement de sa problématique.
- Savoir repérer l'intérêt ou pas de déposer un dossier de surendettement

Contenu de la formation

- L'approche globale des personnes en difficulté budgétaire aujourd'hui : mutation et nouvelles problématiques,
- L'approche globale :
 - ✓ évolution de la société de consommation,
 - ✓ environnement législatif,
 - ✓ évolution des politiques de prévention budgétaire,
- La dette dans son contexte et les acteurs du recouvrement (service contentieux des banques, sociétés de recouvrement, huissier de justice),
- La place du travailleur social,
- Les différentes étapes de la procédure de surendettement,
- Les questionnements professionnels dans le cadre d'un accompagnement d'une personne en situation de surendettement,
- Les méthodes d'accompagnement des personnes durant la procédure de surendettement,
- Les craintes d'une procédure de surendettement pour les personnes accompagnées,
- La posture qui permet à la personne de faire un choix éclairé

Les points forts de la formation

- Se situer en accompagnateur avec et malgré les savoirs détenus
- Travail sur les postures de l'accompagnant et de la personne accompagnée à partir de situations concrètes qu'ils rencontrent
- Echanges de pratiques en lien avec les thèmes abordés
- Pédagogie prenant en compte la spécificité du groupe
- Alternance d'apports théoriques, de mise en pratique et d'échanges.
- Co-construction de mémo points de repères

- Exploitation des résultats des travaux conduits dans le cadre programme CACEPISA*, une Recherche-Formation menée au sein du Laboratoire ESF-Lab de l'ADAC, en association avec deux laboratoires universitaires de recherche (CLISSIS & CIRNEF)

*Coordonné par Claire JONDEAU (ADAC - Lab-FEACC.CLISSIS - CIRNEF) et Michel BINET (Lab-FEACC.CLISSIS), le Programme CACEPISA - Co Analyse Conversationnelle et Explicitante des Pratiques d'Intervention Sociale à l'ADAC - est porté par le Laboratoire ESF-Lab de l'ADAC, en association avec deux laboratoires universitaires de recherche en Travail social et en Sciences de l'Éducation : le CLISSIS et le CIRNEF. https://geacc.hypotheses.org/files/2024/07/CEA-CESF-Lab-FEACC-2024_fr_v4.pdf

- ✓ Remise d'un dossier comportant les données techniques abordées pendant la formation, des schémas récapitulatifs.
- ✓ Un appui de consolidation est offert aux participants qui le souhaitent, pour une mise en œuvre des acquis, sur une période de 6 mois après la fin de l'action de formation.

Modalités d'évaluation des objectifs de formation

- Auto-évaluation en début et fin de formation
 - Évaluation en cours de formation permettant d'apprécier la progression (évaluation formative),
 - Évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
 - Évaluation à froid, réalisée dans un délai maximal de 6 mois après la formation, auprès du stagiaire et auprès de l'employeur
- ✓ Participe au processus d'amélioration continue de nos formations
 - ✓ Remise d'une attestation de formation

Nos modalités d'accueil des personnes en situation de handicap

En tant qu'organisme engagé dans le domaine de l'intervention sociale, nous apportons une attention particulière à l'accueil et à l'accès des personnes en situation de handicap.

Accessibilité des locaux et accessibilité pédagogique

Si vous êtes en situation de handicap, vous voudrez bien en amont de votre inscription contacter directement notre référent handicap afin d'étudier plus précisément votre demande et nos possibilités d'accompagnement en écrivant à l'adresse mail suivante : clementine.nebouy@adac.asso.fr
Par ailleurs, nous veillons à ce que les locaux où sont dispensées nos actions de formation soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Modalités et délai d'inscription

Le bulletin de préinscription (téléchargeable depuis l'onglet ci-dessous) est à renvoyer au plus tard un mois avant le début de la formation à l'adresse mail > formation@adac.asso.fr.

L'inscription ne sera effective qu'à réception d'une confirmation de notre part, après validation de votre demande. L'ADAC se réserve le droit de proposer la formation en distanciel ou sur une seconde date en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Si le nombre de préinscrits dépasse la capacité d'accueil, une seconde date sera proposée aux dernières personnes préinscrites.

DATES	17 et 18 mars 2025	AVIS DES PARTICIPANTS SUR 2023	
Tarif	560 € / participant	Satisfaction des attentes	100 % déclarent que leurs attentes sont satisfaites
Public concerné	Travailleurs sociaux	Pédagogie utilisée	100 % se déclarent satisfaits
Prérequis	Etre en situation d'accompagnement des problématiques budgétaires	Changement dans la pratique professionnelle	80 % pensent que cette formation va changer leur pratique professionnelle
Informations complémentaires	2 jours, soit 14h En présentiel - Paris		

Fiche de préinscription

Conditions Générales de Vente